

# Un projet de lotissement fait grogner

Une petite cinquantaine de logements intermédiaires et sociaux sont envisagés en lieu et place de la salle publique Moulin-Carreyre du Tourne, gérée depuis des décennies avec la commune voisine, Tabanac



Yannick Delneste  
ydelneste@sudouest.fr

**A**u fond du bourg, la petite route serpente vers le haut du coteau. Quelques centaines de mètres avant Tabanac, à droite : un hectare et une salle de 800 places où la vie associative des deux communes s'y déploie depuis des lustres. Jusqu'en 2022, festivités privées et mariages rythmaient aussi les week-ends, avant que leurs nuisances n'agacent les riverains et dissuadent les maires du Tourne et de Tabanac, réunies depuis trois décennies au sein d'un syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom) pour gérer le lieu.

Un partenariat dénoncé il y a peu par la mairie du Tourne. « Au vu de la grande majorité d'activités tabanacaises, nous

ne nous y retrouvons plus financièrement, explique Marie Claude Agullana, la maire du Tourne (PS). Nous sommes confrontés, de plus, à une diminution des enfants scolarisés à l'école et craignons à terme une fermeture de classe. La commune souhaite attirer de nouveaux habitants à l'heure où la demande des ménages modestes est très forte. »

Au total, 44 logements (30 intermédiaires, 10 sociaux) en lieu et place de la salle publique pour septembre 2026 : le projet du promoteur Garona pour le compte du bailleur social Domofrance a déjà fait l'objet d'une promesse de vente le 28 septembre, un mois avant une réunion avec les riverains, où ces derniers ont découvert le dossier qui implique, en outre, une modification du Plan local d'urbanisme (PLU). « Nous avons été stupéfaits par l'ampleur », s'exclame Michel Taillet, un des membres du collectif d'opposants qui s'est monté dans la foulée.

## Démission

Et de dénoncer l'arrivée de 150 habitants (« 15% de la population actuelle ») sur un site en bordure d'une route étroite et



Sept des 87 membres du collectif des riverains opposés au projet de Moulin-Carreyre étaient réunis dimanche. v.d.

sinieuse, « où l'on a déjà du mal à se croiser et aucun trottoir n'existe ». L'état de la voirie n'est pas le seul grief : le collectif dénonce aussi la suppression d'une salle et de ses activités associatives. Après la réunion houleuse du 2 novembre, une pétition a été lancée, affichant aujourd'hui près de 300 signatures. Et le projet a provoqué la démission d'un conseiller municipal de la liste unique, Didier Dauphin. Dans l'argumentaire sur son site, la mairie du Tourne

évoque 10 000 euros de travaux pour la route, somme qui semble dérisoire. « La route est départementale, ce projet n'est qu'au stade de l'étude et peut encore évoluer », dit Mme Agullana, par ailleurs vice-présidente du Département, qui concède une communication maladroite depuis cet été. « Je peux comprendre les inquiétudes. » Comment compense-t-on l'offre ? « La vente du terrain va nous permettre de financer en partie la Maison du parc avec

restaurant scolaire, accueil périscolaire et salle polyvalente de 120 m<sup>2</sup>, plus proportionnée au volume d'activités. »

La maire de Tabanac pourrait signer la pétition. « Nous sommes les dindons de la farce, déclare Hélène Goga. Nous regrettons ce désengagement soudain du Tourne et nous sommes sans solution pour nos associations, notamment le dynamique club de tennis de table ou celui de danse country. On est très très mal. »